

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

201/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à 18 heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Chantal COLLÉOU ; Sonia FLOCH ; Jean-Hervé GOARNISSON ; Annick LE GALL ; Florent LE HERVÉ ; Rémy LE MEUR ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Cyrielle MOY ; Hervé TILLY ; Paul UGUEN

Absente : Françoise NORMAND

Procuration : Françoise NORMAND donne pouvoir à Paul UGUEN

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023

Objet : Modification de la régie bibliothèque

Monsieur Le Maire indique qu'à la demande du Centre de gestion comptable de Morlaix, il y a lieu de procéder à la modification des modalités de suivi de la régie bibliothèque, instituée par la délibération n°103/89 du 5 Décembre 1990.

En effet, il est proposé d'avoir un suivi identique pour l'ensemble des régies, à savoir un carnet à souches numérotées, permettant la remise d'un justificatif de paiement au débiteur.

Monsieur Le Maire propose d'uniformiser les fonctionnements des régies par l'utilisation d'un carnet à souches numérotées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette modification.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Eric CLOAREC